

Bonnets d'âne aux dos

INFRASTRUCTURES Jean-Claude Pelet a abîmé l'avant de sa voiture en descendant d'un ralentisseur situé au Pian-Médoc. Il demande à la commune de régler la note du garagiste

Dossier réalisé par Aude Boilley
a.boilley@sudouest.fr

Rester un quart d'heure à côté du ralentisseur situé à l'angle des allées de Pétrucail et du Médoc, au Pian-Médoc, et c'est l'assurance d'entendre une demi-douzaine de pare-chocs racler l'avant ou le dessous de leur voiture. Le quotidien de Christophe Rousseau, un riverain de l'allée du Médoc. « Chaque matin, j'entends des dizaines de voitures frotter l'avant de leur voiture. Il y en a un paquet qui ont abîmé la leur ici », témoigne-t-il.

Il n'était pas derrière sa fenêtre le 20 août quand Jean-Pierre Pelet a abîmé l'avant de sa petite Mercedes. Le septuagénaire rendait visite à sa famille. « Nous étions trois dans la voiture. Je roulais tout à fait prudemment, à 30 km/h, quand j'ai raclé l'avant. Le dessous de ma voiture est en métal. Ça a fait un bruit terrible. Ce n'est pas normal que ce soit sur la descente que la voiture raclé. La montée sur le ralentisseur se passe bien, on n'imagine pas que sa descente soit aussi raide », témoigne l'ancien médecin bordelais.

Aidé par une association

Le passage chez le garagiste est sans appel, 1 039 euros de réparation. Aidé par sa famille, il a contacté l'association varoise Pour une mobilité sereine et durable. Thierry Modolo, son président, lui a conseillé de mettre en demeure la commune de régler la note du garagiste et de lui demander de retirer le ralentisseur. Ce qu'a fait le retraité il y a une dizaine de jours.

À voir la peinture s'effacer sur la

rampe du ralentisseur et les marques de griffure sur la chaussée, on se dit qu'il ne doit pas être le premier à se faire prendre.

Contacté, le maire reconnaît un affaissement de voirie à cet endroit. « Construire un plateau surélevé est compliqué. Nous devons faire appel à un maître d'œuvre et à une entreprise. Avec le temps, nous avons observé un affaissement de voirie lié à une canalisation qui a dû rompre sous la voirie. Une procédure est en cours pour faire jouer la garantie décennale de l'entreprise qui l'a construit. Quant à l'usager, nous allons lui répondre de saisir son assurance, cela va se jouer entre elles », conseille Didier Mau.

« D'une manière générale, la moitié des personnes réclament plus de ralentisseurs et l'autre moitié de les supprimer. . . Nous sommes dans un secteur périurbain aux flux qui ne cessent de croître. Le comportement de certains usagers n'est pas responsable donc on essaie de faire au mieux et de protéger les lieux publics, comme les écoles », poursuit l' élu.

Flou juridique

Le souci des ralentisseurs, c'est que la législation est très floue. Dos d'ânes et ralentisseur de type trapézoïdal sont régis par le décret de 1994, signé par Édouard Balladur et Charles Pasqua. Ce qui n'est pas tout à fait récent. . .

Face à leurs contraintes, coussins berlinois et plateaux ont fait leur apparition dans l'arsenal des mairies pour tenter de limiter la vitesse des automobilistes. Leur conception fait simplement l'objet d'un



Jean-Claude Pelet déplore un ralentisseur qu'il juge hors norme sur lequel il a abîmé sa voiture.

PHOTO CLAUDE PETIT

guide de recommandations du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu).

Dans sa dernière version, en 2010, l'établissement public qui s'appelle désormais le Cerena, précise bien que « ce guide méthodologique n'a pas de valeur réglementaire. Il doit être considéré

comme un outil d'aide à la décision, comme une incitation à améliorer la sécurité des rues. »

Pour les collectivités, il fait figure de référence et appartient aux règles de l'art défendables devant les tribunaux. Pour les associations de défense des automobilistes, seule la norme de 1994 s'applique légalement. « Les communes sont tou-

jours déboutées », apprend Thierry Modolo citant quelques décisions récentes de tribunaux administratifs de Lille et de Nantes.

SUD OUEST.fr

Faites-nous part des ralentisseurs qui ne sont pas conformes aux normes

« Je suis davantage sollicité pour poser des ralentisseurs que pour les enlever »



Marianne Grand, coordinatrice gironde des Motards en colère

Nous avons de bons rapports avec le

Département et la Métropole. Nous leur signalons systématiquement chaque ralentisseur non conforme ou mal entretenus. Nous arrivons à les faire retirer ou réparer. Les coussins berlinois en caoutchouc, bien qu'interdits, sont notre bête noire. Ils glissent et se dégradent très vite. Quand ils s'en vont, il reste les rivets en métal dans la route... Nous préférons les plateaux qui, s'ils sont faits dans les règles de l'art, sont efficaces.



Hervé Lefèvre, directeur général de Keolis Bordeaux Métropole, gestionnaire du réseau TBM

Les conducteurs de bus ont entre dix et trente ralentisseurs par parcours. Les trois-quarts des effectifs sont titulaires de leur ligne et connaissent donc bien les parcours. Ils sont habitués à ce type d'équipement. Les ralentisseurs ne sont pas une cause de vindicte de leur part. Nous avons également un responsable chargé de la voirie qui collecte l'ensemble des signalements et qui les fait remonter à Bordeaux Métropole.



Christophe Duprat, vice-président de la Métropole en charge des transports et maire de Saint-Aubin-de-Médoc

J'ai en tête trois ralentisseurs que nous avons repris rue Judaïque à Bordeaux pour épargner les bus. On ne pose jamais un ralentisseur par plaisir. Ils sont là où il y a des problèmes de sécurité. Si on les enlève, on constate une hausse des accidents. Je suis davantage sollicité pour poser des ralentisseurs que pour les enlever. Quant à la difficulté de s'y retrouver dans les normes, je préfère être condamné pour avoir fait quelque chose que pour n'avoir rien fait.



Éric Roulière-Laumonier, vice-président du syndicat d'artisans taxis d'Aquitaine et de Poitou-Charentes

Nous faisons beaucoup de médical et pour les clients, le passage des ralentisseurs est douloureux. Quant aux voitures, nous devons changer les suspensions souvent avant la fin de la garantie, et le remplacement de la pièce ne nous est qu'à moitié remboursé. Cela coûte cher et immobilise le véhicule deux ou trois jours. Pour ceux qui ne peuvent se permettre de mettre des sommes folles dans les voitures, les chocs dans le dos sont systématiques.



Yves Albert, directeur de l'Automobile Club du Sud-Ouest

Il y a beaucoup à dire sur la question ! Le principal problème c'est qu'on ne peut pas prévoir à l'avance la hauteur du ralentisseur. Les normes sont très complexes. A voir les rayures faites par les planchers des voitures sur certains, on se dit que nombreux sont les automobilistes qui se sont fait surprendre. La question est complexe, qui a raison, qui a tort car certains roulent vite aussi... L'Automobile Club ne s'est pas saisi de cette question, mais les carrossiers oui...

d'âne girondins



Plus de 300 ralentisseurs signalés par les lecteurs
Ce que vous leur reprochez



Trop hauts



"Le pare-chocs avant de ma voiture frotte ou tape même à 10km/h!"
Stefany à Andernos.

Mal ou pas éclairés



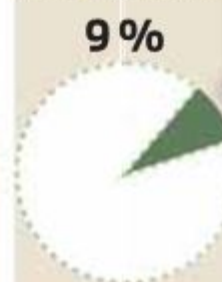
"Petite route qui passe au milieu de la forêt très mal éclairée, le nouveau ralentisseur est en plein virage".
Florian à Cestas.

Mal entretenus



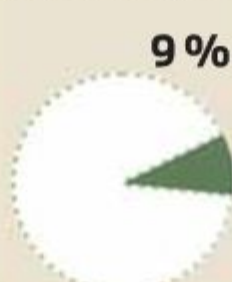
"une grosse bosse sur une route mal entretenue ce qui rend le dos d'âne dangereux".
Pierre à Cestas.

Mal ou pas signalés



"Manque un panneau d'un côté, pas éclairé de nuit".
G. à La Brède.

Dans une zone accidentogène



"Oblige à prendre de gros risques à moto (contournement le long du trottoir ou interfile)"
Sébastien à Ambarès.

Pente trop rude



"Beaucoup trop rude et à voir les traces, beaucoup de voitures ont frotté..."
Pierre à Gradignan.

infographie

Leur efficacité étudiée

INFRASTRUCTURES

Le Département profite des données de 12 000 voitures connectées pour mesurer la pertinence des ralentisseurs

En 2013, le préfet de la Gironde a contacté la Métropole, le Département et les communes leur demandant de vérifier la conformité des ralentisseurs présents sur leurs routes. À la Métropole, un audit a été mené et une cinquantaine de ralentisseurs ont été mis aux normes ces deux dernières années. « Il en reste encore 60 sur des routes avec des transports en commun et environ 120 sur des routes qui n'en comportent pas », détaille Philippe Muller, adjoint au directeur en charge de la coordination à la Direction générale des territoires de la Métropole.

Le Département de la Gironde lui aussi a reçu la note du préfet. À l'époque, 10 % des 600 à 700 ralentisseurs étaient non conformes. « Soit nous étions en présence d'une vraie non-conformité, soit ils devaient être adaptés », explique Cédric Tajchner, directeur adjoint au service infrastructures au Département.

Si le Département est gestionnaire du réseau routier, il ne construit pas les ralentisseurs situés dans les communes traversées. C'est le maire, dépositaire du pouvoir de police, qui l'a. « Nous inter-

venons sur demande des maires. On instruit si les conditions d'implantation sont conformes et on donne un accord pour la réalisation mais le maître d'ouvrage reste les communes. Nous les accompagnons dans l'identification des problèmes potentiels ».

Comportements scrutés

Le Département compte sur les véhicules connectés pour connaître les habitudes des automobilistes. Entre 10 et 12 000 véhicules connectés utilisent chaque jour les routes girondines. Des voitures qui appartiennent à Monsieur tout le monde mais très utiles pour connaître les habitudes de déplacement et de comportement.

Depuis 2016, le Département a accès à ces données grâce à un partenariat avec IBM et Peugeot Citroën (PSA) qui équipe les voitures neuves, après accord de leur propriétaire. Idéal pour observer là où ont lieu les freinages d'urgence, comment les automobilistes réagissent aux abords des écoles, comment se répartit le trafic dans un carrefour, etc. L'occasion aussi de mesurer la pertinence et l'efficacité des ralentisseurs.

« Il n'est pas toujours nécessaire de mettre un plateau ralentisseur. On s'est par exemple rendu compte qu'une haie située près de la chaussée faisait aussi ralentir les automobilistes », apprend Cédric Tajchner.

ENTREPRISES

#VersUnMétier

Pôle emploi



" MON CONSEILLER PÔLE EMPLOI, UN EXPERT RECRUTEMENT À MES CÔTÉS "

Karima - Chef d'entreprise

Pôle emploi, apporteur de solutions pour vos recrutements

